

Organisateur de grandes manifestations

Standard professionnel



GLDF | Global Learning and Development Framework

Le standard professionnel vise à soutenir le secteur de l'antidopage en fournissant une référence de compétence pour un rôle spécifique. Les organisations antidopage (OAD) peuvent utiliser le standard professionnel pour soutenir l'évaluation des compétences et, surtout, pour soutenir le développement des praticiens en identifiant les besoins de développement professionnel.

Le standard professionnel :

- décrit les principales fonctions d'un rôle antidopage donné
- détaille le standard de compétence attendue pour chacune de ces fonctions en utilisant des critères de performance
- détaille les connaissances et les compétences requises pour le rôle

Définitions

Grande manifestation : Série de compétitions individuelles se déroulant sous l'égide d'une organisation responsable (par exemple, les Jeux Olympiques, les Championnats du monde d'une fédération internationale ou les Jeux Panaméricains).

Organisations responsables de grandes manifestations : Associations continentales de comités nationaux olympiques et toute autre organisation internationale multisports qui servent d'organisation responsable pour une manifestation internationale, qu'elle soit continentale, régionale ou autre.

Objectif principal

Diriger l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme antidopage conforme lors d'une grande manifestation, en travaillant avec les parties prenantes et en les coordonnant, afin de protéger l'intégrité des sportifs et de la compétition.

Fonctions principales

1. Établir les règles antidopage, les rôles et les responsabilités pour la manifestation conformément au Code mondial antidopage, aux Standards internationaux et aux autres règles applicables.

Sous-fonctions

1.1 Rédiger les règles antidopage requises pour la manifestation.

1.2 Veiller à ce que toutes les parties prenantes clés de la manifestation comprennent le rôle de l'antidopage lors de la manifestation, ainsi que leurs rôles et responsabilités.

1.3 Établir et convenir d'un budget antidopage pour la manifestation.

1.4 Établir des méthodes de coopération, de communication et de partage d'informations avec et entre les parties prenantes de la manifestation.

2. Coordonner la conception du programme antidopage et du plan de projet pour la manifestation.

Sous-fonctions

2.1 Coordonner la conception de tous les aspects du cadre du programme antidopage.

2.2 Coordonner l'élaboration d'un plan de projet antidopage pour la manifestation.

3. Superviser la mise en œuvre et le suivi des activités antidopage dans le cadre d'une manifestation.

Sous-fonctions

3.1 Veiller à la disponibilité de personnel formé et d'installations et de services appropriés pour un programme antidopage.

3.2 Superviser la mise en œuvre et le suivi du programme antidopage et du plan de projet.

3.3 Ajuster le plan de projet et/ou le programme antidopage en fonction du suivi.

3.4 Évaluer et rendre compte de tous les aspects du programme antidopage et du plan de projet de la manifestation.

Standard professionnel - Organisateur de grandes manifestations

1

Établir les règles antidopage, les rôles et les responsabilités pour la manifestation conformément au Code mondial antidopage, aux Standards internationaux et aux autres règles applicables.

Standard	Comportements à démontrer Vous devez être capable de :	Connaissances et compréhension
 1.1 Rédiger les règles antidopage requises pour la manifestation.	1 Examiner les résultats des rapports de manifestations antérieures similaires. 2 Déterminer la compétence en matière d'antidopage pour inclure les jeux et une période précédant les jeux, en compétition et hors compétition. 3 Examiner tous les aspects antidopage de la manifestation afin d'identifier les informations applicables qui doivent être incluses dans les règles. 4 Examiner les règles antidopage pertinentes et les adapter aux besoins de la manifestation. 5 Assurer l'approbation par l'AMA de la compétence et des règles antidopage pour la manifestation. 6 Finaliser et adopter les règles antidopage.	1 Les règles modèles de l'AMA pour les organisations responsables de grandes manifestations. 2 Les sources d'information sur les règles antidopage des grandes manifestations précédentes et raisons pour lesquelles il est important de les revoir. 3 La manière de déterminer de qui relève la compétence pour une manifestation. 4 La manière de rédiger des règles antidopage pour une manifestation et ce qu'elles doivent couvrir. 5 Les raisons pour lesquelles il est important d'obtenir l'approbation de l'AMA pour les règles antidopage lors d'une manifestation et la procédure à suivre. 6 Le processus de finalisation et d'adoption des règles antidopage pour une manifestation.

 1.2 Veiller à ce que toutes les parties prenantes clés de la manifestation comprennent les exigences en matière d'antidopage lors de la manifestation, ainsi que leurs rôles et responsabilités.	1 Répartir les rôles et les responsabilités en matière d'antidopage de manière à tirer le meilleur parti des ressources et de l'expertise disponibles : • Équipe antidopage du Comité local d'organisation • Autorité de contrôle • Agence de prélèvement des échantillons • Autorité de gestion des résultats • Liaison avec les laboratoires accrédités par l'AMA et d'autres prestataires de services • Fournisseur d'éducation • Comité pour l'AUT 2 Communiquer les compétences, les règles, les rôles et les responsabilités à toutes les organisations qui envoient des sportifs à la manifestation ainsi qu'à d'autres parties prenantes clés.	1 Les rôles et responsabilités en matière d'antidopage lors d'une manifestation. 2 Les différents modèles de répartition des rôles et responsabilités en matière d'antidopage lors d'une manifestation, ainsi que leurs avantages et inconvénients. 3 Les moyens par lesquels un OGM peut optimiser l'utilisation des ressources disponibles lors de la répartition des rôles et des responsabilités. 4 Le rôle potentiel d'autres prestataires de services, y compris les tiers délégués, et la manière d'établir des contrats avec eux. 5 La manière de communiquer la compétence, les règles, les rôles et les responsabilités en matière d'antidopage à toutes les organisations qui envoient des sportifs à une manifestation.
 1.3 Établir et convenir d'un budget antidopage pour la manifestation.	1 Définir les exigences de la manifestation et estimer les coûts liés à l'antidopage et à la période de compétence. 2 Négocier le budget et les sources de financement de l'antidopage pour la manifestation. 3 Communiquer clairement les coûts estimés au Comité local d'organisation et aux autres parties prenantes concernées. 4 Finaliser le budget et tous les contrats nécessaires avec le Comité local d'organisation et les parties prenantes concernées.	1 La manière d'estimer les coûts des activités antidopage lors d'une manifestation. 2 La manière de mener des négociations budgétaires afin de garantir des ressources financières adéquates pour les activités antidopage prévues. 3 Les procédures à suivre pour finaliser le budget antidopage d'une manifestation.



1.4

Établir des méthodes de coopération, de communication et de partage d'informations avec et entre les parties prenantes de la manifestation.

- 1 Établir des structures de coopération et favoriser des relations de travail efficaces avec et entre les parties prenantes de la manifestation.
- 2 Établir et favoriser des canaux de communication et d'échange d'informations efficaces et sûrs avec et entre les parties prenantes de la manifestation.

- 1 Les raisons pour lesquelles une coopération et une communication efficaces entre les parties prenantes sont essentielles à un programme antidopage efficace lors d'une manifestation.
- 2 Les types de structures et de procédures de coopération qui peuvent être utilisés lors des manifestations.
- 3 La manière d'établir des canaux de communication et d'échange d'informations efficaces entre les parties prenantes.
- 4 Les raisons pour lesquelles le respect de la vie privée et la protection des données sont importants dans le cadre de l'échange d'informations.

Coordonner la conception du programme antidopage et du plan de projet pour la manifestation.

Standard	Comportements à démontrer Vous devez être capable de :	Connaissances et compréhension
 2.1 Coordonner la conception de tous les aspects du cadre du programme antidopage.	1 Assurer la liaison avec toutes les parties prenantes de la manifestation afin d'assurer une conception coopérative du cadre du programme. 2 Veiller à ce qu'il existe une cartographie complète des besoins et des attentes en matière d'antidopage pour la manifestation, en fonction du budget disponible. 3 Préparer une évaluation détaillée des risques pour guider le développement du programme. 4 Veiller à ce que le cadre du programme antidopage soit conforme aux règles convenues et aux standards internationaux pertinents en ce qui concerne les éléments suivants : • TStratégie de contrôles et de stockage à long terme • Prélèvement d'échantillons • Utilisation d'ADAMS • Renseignements et enquêtes • la protection des renseignements personnels; et • LES EXEMPTIONS POUR USAGE THÉRAPEUTIQUE • Gestion des résultats • Formation des sportifs et du personnel d'encadrement des sportifs	1 Les raisons pour lesquelles il est important d'impliquer toutes les parties prenantes dans la conception du cadre du programme et la manière de le faire. 2 La manière de réaliser une cartographie complète des besoins et des attentes en matière d'antidopage pour une manifestation. 3 La manière de s'assurer que le programme antidopage s'aligne sur le budget disponible. 4 Les principes de l'évaluation des risques antidopage et la manière de les appliquer à une manifestation. 5 Les Standards internationaux et standards professionnels pertinents pour tous les éléments du programme antidopage requis, y compris les responsabilités spécifiques des OGM, et la manière de les appliquer.



2.2

Coordonner
l'élaboration d'un
plan de projet
antidopage pour la
manifestation.

- 1 Veiller à ce que le plan de projet prenne en compte tous les éléments convenus du cadre du programme et qu'il comprenne :
 - Une stratégie et des objectifs clairs dans le cadre de l'antidopage
 - Des échéanciers et des étapes appropriés à la manifestation
 - Une attribution des rôles et des responsabilités qui permet d'utiliser au mieux l'expertise, les capacités et les ressources financières disponibles
 - Le personnel antidopage requis
 - Les installations et les services requis
 - Des objectifs spécifiques, mesurables, réalisables, réalistes et limités dans le temps.
- 2 Veiller à ce que des contrats formalisés ont été conclus avec toutes les parties prenantes concernées et que celles-ci sont prêtes à contribuer au plan de projet.
- 3 Veiller à ce que tous les sportifs relevant de la compétence des règles antidopage reçoivent des informations pertinentes sur les exigences et les procédures en matière d'antidopage.

- 1 Les principes de la gestion de projet et la manière de les appliquer à un programme antidopage d'une manifestation.
- 2 Les contrats qui doivent être établis avec les parties prenantes et la manière de les finaliser.
- 3 Les raisons pour lesquelles les sportifs relevant de la compétence des règles antidopage ont besoin d'informations pertinentes, les informations dont ils ont besoin ainsi que la manière dont elles doivent être communiquées.

Superviser la mise en œuvre et le suivi des activités antidopage dans le cadre d'une manifestation.

Standard	Comportements à démontrer Vous devez être capable de :	Connaissances et compréhension
 3.1 Veiller à la disponibilité de personnel formé et d'installations et de services appropriés pour un programme antidopage.	1 Veiller à ce que tous que toutes les parties prenantes recrutent et forment la main-d'œuvre nécessaire pour remplir leurs rôles et atteindre leurs responsabilités et objectifs dans le plan de projet. 2 Veiller à ce que toutes les installations et tous les services nécessaires à la mise en œuvre du plan de projet sont en place et entretenus conformément aux standards internationaux applicables.	1 La manière d'estimer le nombre de personnes nécessaires pour entreprendre les différents rôles et responsabilités en matière d'antidopage lors d'une manifestation. 2 Les types et le standard de formation requis pour les différents rôles et responsabilités en matière d'antidopage lors d'une manifestation. 3 Les installations et services nécessaires à la mise en œuvre d'un plan de projet antidopage lors d'une manifestation et les standards applicables.
 3.2 Superviser la mise en œuvre et le suivi du programme antidopage et du plan de projet.	1 Veiller à ce qu'il existe des systèmes de suivi, des procédures et des structures de coopération efficaces permettant de recueillir les données nécessaires et pertinentes pour assurer la bonne exécution du programme. 2 Utiliser ces systèmes et procédures pour contrôler toutes les activités antidopage prévues dans le plan de projet. 3 Analyser les données et les informations collectées lors du suivi afin d'identifier les écarts potentiels par rapport au plan de projet.	1 Les raisons pour lesquelles les systèmes et les procédures de suivi efficaces sont essentiels à l'efficacité d'un programme antidopage lors d'une manifestation. 2 Les types de données qui doivent être collectés et analysés. 3 Les méthodes efficaces de collecte et d'analyse de ces données. 4 Les types d'écarts qui peuvent survenir par rapport au plan de projet et la manière d'évaluer leur impact éventuel.

 3.3 Ajuster le plan de projet et/ou le programme antidopage en fonction du suivi.	1 Veiller à ce que toutes les parties prenantes concernées aient accès aux informations et données collectées. 2 Identifier, convenir et mettre en œuvre des actions pour corriger les écarts par rapport au plan de projet et/ou au programme antidopage. 3 Dans la mesure du possible, identifier, convenir et mettre en œuvre des moyens d'améliorer le plan de projet et/ou le programme antidopage en fonction du suivi et de l'analyse.	1 Les raisons pour lesquelles il est important que toutes les parties prenantes concernées aient accès aux données de suivi appropriées et soient impliquées dans les efforts visant à corriger les écarts. 2 La manière de s'assurer que les parties prenantes apportent les corrections nécessaires. 3 Les raisons pour lesquelles l'amélioration continue de la qualité est importante dans l'antidopage.
 3.4 3.4 Évaluer et rendre compte de tous les aspects du programme antidopage et du plan de projet de la manifestation.	1 Demander à toutes les parties prenantes concernées un retour d'information sur l'efficacité des activités antidopage. 2 Analyser avec précision et objectivité toutes les données et les informations recueillies dans le cadre du suivi et du retour d'information des parties prenantes. 3 Veiller à l'achèvement de toutes les procédures liées à la conformité. 4 Rédiger un rapport mettant en évidence les points forts et les points faibles de l'ensemble de la planification, des structures et des activités antidopage pour la manifestation. 5 Rendre le rapport disponible de manière à éclairer la planification des manifestations futures, à assurer la continuité et à laisser un héritage durable.	1 Les raisons pour lesquelles il est important d'évaluer les forces et les faiblesses de l'ensemble des aspects d'un programme antidopage d'une manifestation. 2 Les types de parties prenantes auprès desquelles il convient de recueillir un retour d'information sur les activités et les services. 3 La manière d'analyser objectivement les données et les informations collectées dans le cadre du suivi et du retour d'information. 4 La manière de rédiger un rapport sur le programme antidopage lors d'une manifestation qui soutiendra la planification des manifestations futures et assurera la continuité et l'héritage.

Compétences

Sur la base des résultats d'une enquête diffusée auprès des praticiens des ORGM dans le secteur de l'antidopage en 2024, une liste de compétences a été identifiée comme nécessaire à la profession. La liste suivante détaille les compétences jugées essentielles par 90 % ou plus des répondants. Ces compétences doivent être évaluées chez les candidats qui postulent à un rôle d'OGM :

- Capacité à traiter avec les parties prenantes internes et externes
- Capacité à donner et à recevoir un retour d'information
- Capacité à effectuer plusieurs tâches à la fois
- Capacité à travailler dans le respect du Code, des standards et de l'éthique
- Capacité à travailler sous pression
- Capacité à travailler avec des informations sensibles et à maintenir la confidentialité.
- Budgétisation
- Prise de décision
- Établissement des objectifs
- Capacité de motiver
- Planification
- Gestion de projet
- Analyse des risques
- Parler
- Pensée stratégique
- Gestion du stress
- Travail d'équipe
- Gestion du temps et des priorités

Collaborateurs

L'AMA, tout en dirigeant le travail de normalisation pour rédiger les standards professionnels, travaille de pair avec les parties prenantes et les équipes techniques de l'AMA. Le travail de développement pour le standard professionnel d'OGM a été mené par le groupe de travail technique composé de :

- Daniel Ashworth - UKAD
- Grace Ji Unseon - KADA
- James Sclater - AMA
- Ling Lin - Chinada
- Matteo Vallini - Agence de contrôles internationale
- Rym Zerifi - ORAD Afrique du Nord
- Valentin Capelli - AMA

Ce groupe était présidé par des praticiens en éducation chevronnés de l'industrie antidopage :

- Catherine Coley - Agence française de lutte contre le dopage
- Louison Boussard-Turbet - Agence française de lutte contre le dopage

Gestion de la qualité

Version: 1.0

Bien que l'AMA mette régulièrement à jour ce document afin de s'assurer qu'il reste à jour, la version 1.0 est publiée dans le cadre de GLDF4CleanSport, un projet Erasmus+, et sera révisée à la fin du projet.

Approuvé par le Comité d'éducation de l'AMA

Vue d'ensemble du GLDF

L'une des six priorités de l'AMA dans le cadre du plan stratégique 2020-2024 de l'Agence mondiale antidopage est d'"accroître l'impact". Dans le cadre de cette priorité, l'Agence s'est engagée à "développer des programmes de formation et des normes de qualification pour les professionnels de la lutte contre le dopage afin d'améliorer le professionnalisme et de renforcer les capacités du personnel chargé de la lutte contre le dopage".

En conséquence, en avril 2020, le département d'Éducation de l'AMA a commencé à développer un cadre mondial d'apprentissage et de développement (Global Learning and Development Framework - GLDF), à travers lequel des formations spécifiques et standardisées pour une série de rôles liés à l'antidopage sont développées et mises à la disposition des organisations antidopage (OAD) et d'autres parties prenantes dans le monde au sein de l'écosystème antidopage. Le GLDF établit des descripteurs de rôle, des standards professionnels et des activités de formation et de développement à l'échelle mondiale pour les rôles de praticiens dans l'industrie antidopage.

Les standards professionnels ont été utilisés par l'AMA pour développer des programmes de formation basés sur les compétences. Ils peuvent être lus en parallèle avec :

- (1) le descripteur de rôle pour le rôle correspondant, un document simple qui clarifie les principales caractéristiques des rôles clés de la lutte contre le dopage et peut servir de base à l'élaboration d'une description de poste lorsque les OAD cherchent à recruter un candidat pour un rôle donné.
- (2) le cadre de compétences de base antidopage, qui détaille les valeurs et les compétences communes aux différents rôles de l'industrie antidopage.

****Les Standards professionnels sont des références de bonne pratique et décrivent le standard de compétence attendu pour un rôle donné. Ils ne doivent pas être confondus avec les Standards internationaux, qui sont un ensemble de documents qui, avec le Code mondial antidopage, cherchent à harmoniser les politiques, règles et règlements antidopage entre les organisations antidopage (OAD) pour des parties techniques et opérationnelles spécifiques des programmes antidopage.****



Financé par
l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne peuvent en être tenues pour responsables.

